



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 10 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 10 septembre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de Châtelain s'est réuni, Salle des « 2 amis », sous la présidence de Madame Rachel FRANÇAIS, Maire.

Étaient présents : Rachel FRANÇAIS, Hélène POIZOT, Stéphanie BRICAUD, Patrick FOUGÈRE, Hugues GENDREAU, Amélie LEMOTHEUX DE CHITRAY, Mélanie ROUSSELET.

Pouvoirs : Julien CUMINET donne pouvoir à Rachel FRANÇAIS

Absents excusés : Gabriel MOUSSAY, Cécilia GERMAIN, Éléonore DE TARLÉ

Secrétaire de séance : Hugues GENDREAU

Date de convocation : 4 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de Votants : 8

Date d'affichage 15 septembre 2021

Quorum : 6

Ayant donné procuration : 1

Absents : 3

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2021

Adoption du Procès-verbal du 2 juillet 2021

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal au vote.

Adopté à l'unanimité

1. Composition de la commission d'appel d'offres – D2021-09-01

Les membres, dans le tableau ci-dessous, ont été désignés à main levée par le Conseil municipal pour constituer la Commission d'Appel d'Offres (CAO) présidée par Madame Rachel FRANÇAIS, Maire ou son représentant :

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Julien CUMINET	Cécilia GERMAIN
Amélie LEMOTHEUX DE CHITRAY	Stéphanie BRICAUD
Hugues GENDREAU	Éléonore DE TARLÉ

Adopté à l'unanimité

2. Création d'emplois non permanent pour faire face à un accroissement d'activité - D2021-09-02

En raison des nécessités de service liées, entre autres, à de l'activité supplémentaire, du surcroît de travail, mais également pour pallier aux absences des agents issus de l'effectif permanent, le Conseil municipal décide de recruter, en fonction des besoins, des contractuels afin d'assurer la continuité du service public.

Adopté à l'unanimité

3. Création d'un emploi permanent - D2021-09-03

Suite au non renouvellement du contrat aidé et pour assurer la continuité du service public conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, le Conseil municipal décide de créer à compter du 1er octobre 2021 un emploi permanent d'adjoint d'animation, à temps non complet, à raison de 8 heures hebdomadaires pendant les semaines scolaires.

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des adjoints d'animation relevant

de la catégorie hiérarchique C. Il devra justifier d'être titulaire d'un BAFA ou CAP petite enfance.

Adopté à l'unanimité

4. Modification de la durée hebdomadaire de travail – Poste de secrétaire de mairie - D2021-09-04

Le Conseil municipal approuve la modification d'horaire hebdomadaire de la secrétaire de mairie de 32 heures à 35 heures à compter du 1^{er} octobre 2021.

Adopté à l'unanimité

5. Tableau des effectifs des emplois permanents - D2021-09-05

Le Conseil Municipal adopte, à compter du 1^{er} octobre 2021, le tableau des effectifs suivant :

Filière	Cadre d'emploi	Fonctions	Temps de travail hebdomadaire
Administrative	Adjoint administratif	Secrétaire de mairie	35 heures
Technique	Adjoint technique	Agent technique polyvalent	35 heures
Technique	Adjoint technique	Agent d'entretien	20 heures
Animation	Adjoint d'animation	Responsable de l'accueil périscolaire	24 heures
Animation	Adjoint d'animation	Agent d'animation	8 heures

Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

➤ **Cinéma en plein air** : Très bonne participation, notamment des habitants de Châtelain, avec une centaine de personnes présentes. L'organisateur, Atmosphère 53, était très satisfait.

➤ **Taxe d'aménagement** : Les élus décident de ne pas modifier le taux pour l'année 2022.

➤ **Projet commerce** : L'appel d'offres est lancé avec une date butoir au 24 septembre 2021

➤ **Café papote** : Le centre social souhaiterait organiser des cafés papote sur Châtelain.

Les élus vont répondre favorablement à cette demande.

➤ **Vote pour le centre social du Pays de Château-Gontier** : La communauté de communes du Pays de Château-Gontier organise un vote dans le cadre du changement de nom du Centre Social.

Une consultation est prévue **du 6 au 24 septembre 2021** afin de choisir un nouveau nom. 4 noms sont soumis au vote. La démarche s'adresse aux habitants, partenaires...

Une urne est mise à disposition à la mairie de Châtelain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20

Prochaine séance le vendredi 15 octobre 2021 à 20 h 00.

A Châtelain, le 15 septembre 2021

Rachel FRANÇAIS, Maire